



Le 11/12/24

APPEL A CANDIDATURE SERVICES AEMO ET SEMO

L'Enfance Catalane recrute 1 pédopsychiatre (ou psychiatre) (H/F), en CDI, à 40% ETP (20% dans chaque service)°

Définition du poste :

Le médecin (pédo)psychiatre est chargé sous la responsabilité de la directrice du service de soutenir psychiquement des mineurs pris en charge dans le cadre de mesures d'AEMO judiciaires ou d'AED administratives.

Il apporte un étayage spécialisé à l'équipe pluridisciplinaire.

Il contribue à l'analyse de la problématique du sujet afin de soutenir les modes d'accompagnements ou d'orientation éventuels.

Compétences requises :

Le médecin (pedo)psychiatre doit être titulaire de diplômes reconnus par l'état et enregistrés au conseil de l'ordre des médecins départemental :

- Doctorat en médecine
- DES de psychiatrie
- DESC de psychiatrie de l'enfant et l'adolescent

Il a des capacités d'écoute, le sens de l'organisation, une rigueur dans le travail, des capacités d'adaptation. Il a une connaissance des dispositifs d'aide et de soutien aux personnes en difficulté sociale. Il a une connaissance du dispositif de protection de l'enfance du département et plus largement son organisation au niveau national.

Il travaille en lien avec les différents membres de l'équipe pluridisciplinaire.

Il est soumis au secret médical et doit évaluer ce qu'il peut transmettre aux partenaires dans le cadre du secret partagé.

Activités principales :

- Aider l'équipe psycho-éducative dans la réflexion, l'analyse et la compréhension des problématiques dans les situations familiales
- Être en lien avec les partenaires des secteurs de soins : CMP, CMPP, CAMPS, SESSAD, ITEP, services hospitaliers, secteur libéral....
- Recevoir ponctuellement les familles et/ou les jeunes pour : Apporter un éclairage médical plus précis à l'équipe pluridisciplinaire ; Échanger sur les difficultés repérées ou non orienter/conseiller pour la mise en place de soins ; Repérer les éléments ou pathologie cliniques ; Préciser les pathologies déjà connues afin de soutenir les soins déjà existants rédiger un certificat médical en vue d'une orientation spécialisée (bilan orthophonique, dossier MDPH..) ou d'un compte rendu médical pour le Juge des Enfants, dans le cadre du rapport à échéance.

Candidatures (CV + LM) à adresser par mail : siege@encat.fr

À l'attention de M. COLOMER, Président de l'association L'Enfance Catalane